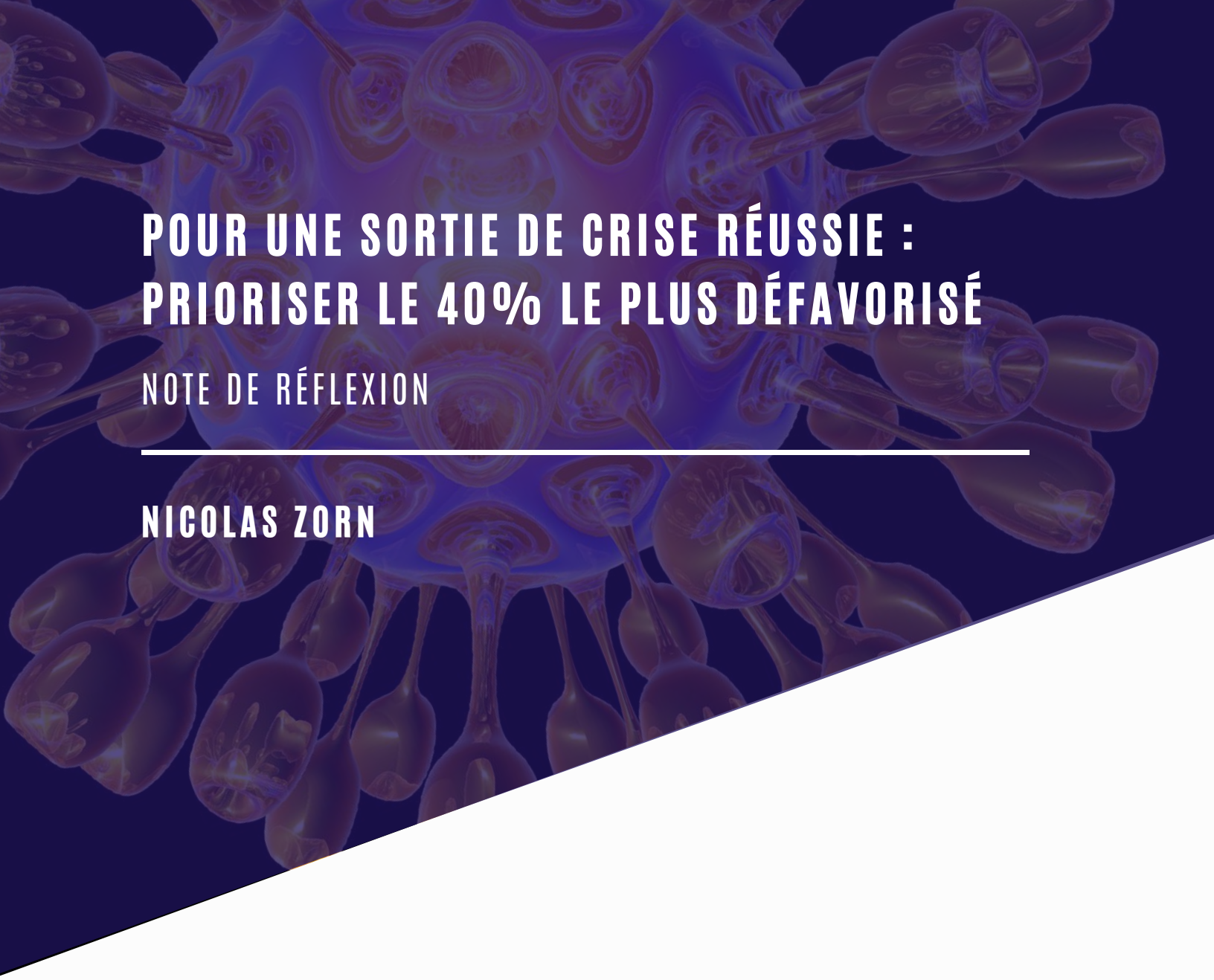

POUR UNE SORTIE DE CRISE RÉUSSIE : PRIORISER LE 40% LE PLUS DÉFAVORISÉ

NOTE DE RÉFLEXION

NICOLAS ZORN

OBSERVATOIRE QUÉBÉCOIS des inégalités

Évaluer • Éclairer • Éveiller

Basé à l'Université de Montréal, l'Observatoire québécois des inégalités éclaire avec des connaissances scientifiques vulgarisées les réflexions et les prises de décision qui concernent les inégalités de revenu, d'opportunité et de qualité de vie.

Le contenu de cette publication a été analysé, rédigé et édité par l'Observatoire.

Direction, recherche et rédaction : Nicolas Zorn, *directeur général*

Édition et révision linguistique : Marie Lamarre, *conseillère en valorisation de la recherche*

Mise en page et diffusion : Geneviève Joseph, *responsable des communications*

La reproduction d'extraits est autorisée à des fins non commerciales, avec mention de la source. Toute reproduction partielle doit être fidèle au texte utilisé.

Pour citer ce document :

Nicolas Zorn (2020), « Pour une sortie de crise réussie : prioriser le 40 % le plus défavorisé », Montréal, Observatoire québécois des inégalités.

Observatoire québécois des inégalités
à l'Université de Montréal
3744 Jean-Brillant, bureau 515.26
Montréal, QC
H3T 1P1

© *Observatoire québécois des inégalités, 2020*

Sommaire exécutif

- La crise socioéconomique accompagnant la Covid-19 a amplifié certaines inégalités au Québec autant qu'elle les a mises en lumière, en particulier pour les personnes moins nanties ou marginalisées, les femmes, les personnes racisées et autochtones, ainsi que les personnes aînées et les jeunes.
- Maintenant qu'un déconfinement progressif est engagé, il importe de se donner des objectifs clairs pour concrétiser à quoi ressemblera l'avenir que souhaite l'ensemble de la société, afin que tout le monde puisse bénéficier de la sortie de crise. Pour concrétiser cette ambition, l'Observatoire québécois des inégalités propose dans cette note de réflexion deux critères.
- Le premier critère serait que **les politiques et la société civile priorisent l'amélioration du sort du 40 % le plus défavorisé**, c'est-à-dire que les ménages les plus vulnérables connaissent un retour à leur situation d'avant-crise avant le 60 % le plus favorisé.
- Ce critère a l'avantage d'être simple à comprendre et à appliquer, en plus d'être déjà utilisé par la communauté scientifique et certaines organisations internationales. Comme le démontre notre analyse, cet indicateur est suffisamment englobant pour réunir l'ensemble de ces groupes. À titre d'exemple, font partie des quatre premiers déciles les ménages ayant un revenu après impôt et transferts inférieur à 50 000 $.
- Cette approche permettra d'éviter de crier victoire si par exemple la majorité déjà la plus favorisée connait un retour à sa situation antérieure, laissant à leur sort les personnes ayant le plus souffert de la crise. Les gouvernements gagneraient d'ailleurs à prioriser la compilation des statistiques fiscales requises pour cet indicateur et les rendre disponibles bien avant les usuelles 2-3 années d'attentes.
- Le second critère serait d'également **soumettre les politiques des gouvernements et les actions de la société civile à une évaluation ADS+**, tant pour le genre, l'origine ethnoculturelle et raciale que pour l'âge et le niveau de revenu. Cette évaluation différenciée selon les facteurs de vulnérabilité permettrait d'estimer si certains groupes bénéficieront de façon disproportionnée d'une mesure ou d'en être au contraire délaissés.
- Ce type d'analyse est d'autant plus pertinent étant donné que 1) les besoins les plus importants se cachent sous les moyennes, 2) des dizaines de milliards $ sont mobilisées présentement pour soutenir et relancer l'économie, et 3) la rapidité d'exécution tend actuellement à être privilégiée au détriment du processus d'analyse usuel des gouvernements, amplifiant le risque pour les groupes les plus vulnérables d'être délaissés.
- Cet engagement implique non seulement de consacrer des ressources à l'analyse elle-même, mais également de collecter et de rendre disponibles les données différenciées selon ces facteurs. Ultimement, ce type d'analyse peut par exemple mener à des politiques qui diffèrent selon les groupes composant la population.

Table des matières

Sommaire exécutif 1

Mise en contexte 3

Populations vulnérables plus touchées 4

D'abord soutenir le 40 % moins nanti 6

Évolution du 40 % moins nanti 8

Passer le test ADS+ 12

D'autres indicateurs pertinents 12

Mise en contexte

La crise socioéconomique accompagnant l'arrivée de la Covid-19 au Québec a amplifié certaines inégalités autant qu'elle les a mises en lumière. Contrairement à ses voisins au Sud de la frontière, tant les gouvernements que les acteurs de la société civile ont réagi rapidement pour diminuer les conséquences vécues par les personnes les plus vulnérables. Les besoins restent toutefois importants et risquent de se maintenir, voire prendre de nouvelles formes dans les mois à venir, notamment en matière de logement, de santé mentale et d'obligations envers les créanciers. Maintenant qu'un déconfinement progressif est désormais engagé et que bon nombre de personnes et d'organisations réfléchissent à la forme que devrait prendre l'après-crise, il importe de se donner des objectifs clairs concrétisant à quoi ressemblera une sortie de crise réussie.

Puisque des inégalités de revenu, d'opportunité et de qualité de vie trop élevées nuisent à l'économie, à la société et à la démocratie, puisqu'elles se sont probablement amplifiées suite à la crise et puisque les plus vulnérables sont les plus sévèrement affectés par la crise, il pourrait être pertinent de se donner comme objectif de les réduire, question que la sortie de crise puisse bénéficier à tout le monde. Pour concrétiser cette ambition, l'Observatoire québécois des inégalités propose deux critères à partir desquels les gouvernements et acteurs de la société civile pourront fonder leurs actions visant à amoindrir les conséquences socioéconomiques de la pandémie et de préparer l'après-crise :

1. Prioriser l'amélioration du sort des 40 % le plus défavorisé. À titre d'exemple, font partie des quatre premiers déciles les individus ayant un revenu total - c'est-à-dire avant impôt et après transferts – de moins de 26 000 $[1], et de moins de 51 000 $ pour les ménages[2] ;
2. Passer le test ADS+, une analyse différenciée selon les sexes et autres facteurs de discrimination systémique permettant d'évaluer si certains groupes populationnels tendent de façon disproportionnée à bénéficier d'une mesure ou d'en être délaissés.

Le premier objectif a l'avantage d'être simple à comprendre et à appliquer. Partant du « ratio de Palma », une alternative au coefficient de Gini, le 40 % moins nanti est un indicateur déjà utilisé par la communauté scientifique et certaines organisations internationales comme Oxfam. Il est suffisamment englobant pour réunir l'ensemble des groupes les plus vulnérables. Miser sur un seul indicateur expose toutefois cette approche à atteindre l'objectif sans que l'*ensemble* des groupes qui en font partie n'ait nécessairement bénéficié de la reprise économique et des mesures adoptées. D'où l'importance d'également soumettre les politiques des gouvernements et les actions de la société civile à une analyse différenciée selon des caractéristiques de discrimination systémique, comme le genre, l'origine ethnoculturelle et l'âge.

[1] Statistique Canada, Recensement du Canada 2016. Calculs d'Elmer van der Vlugt.
[2] Statistique Canada, Enquête canadienne sur le revenu, 2018, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Populations vulnérables plus touchées

La pandémie affecte tout le monde, mais ses conséquences socioéconomiques affectent davantage les plus vulnérables, comme l'illustre la figure ci-dessous. Depuis 2007 – soit une année avant la Grande récession de 2008-2009, en gris dans la figure – beaucoup plus d'emplois pour hauts salariés avaient été créés. Selon les plus récentes données de l'Enquête sur le marché du travail de Statistique Canada, la pandémie aura affecté l'ensemble des secteurs économiques, mais les pertes d'emplois auraient été deux fois plus importantes pour les bas salariés que pour les hauts salariés.

Progression de l'emploi des hauts salariés et des bas salariés selon le salaire moyen de secteurs au Canada (2007 = base 100), 2007-2020

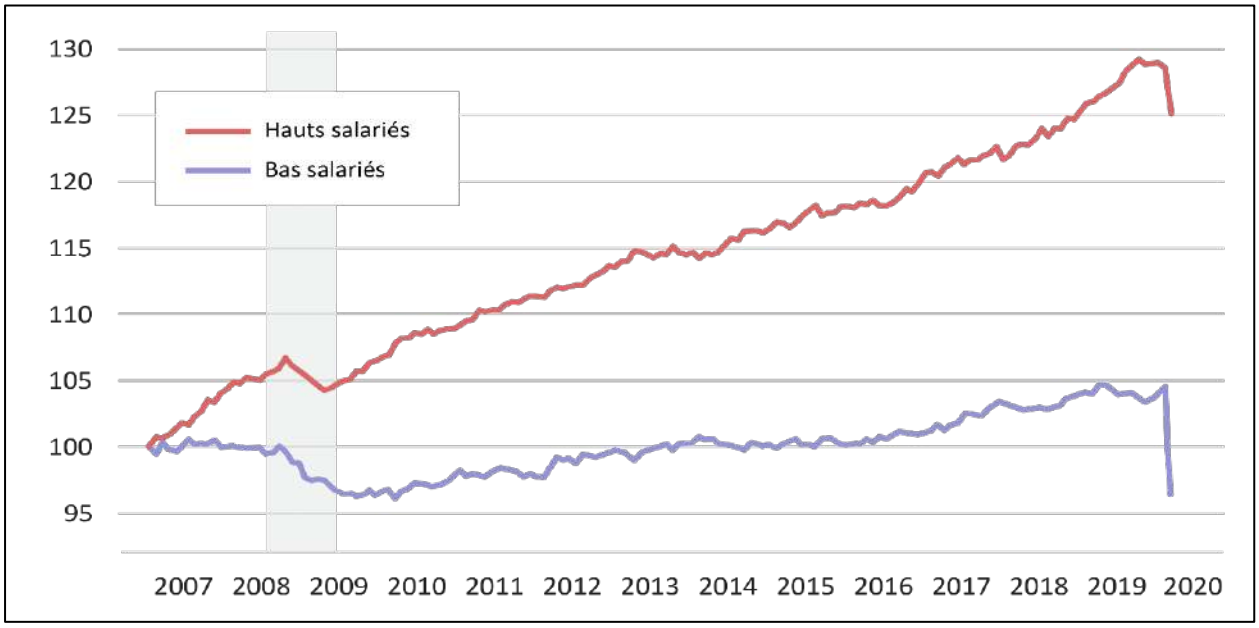

Hauts salaires : foresterie, services publics, construction, finance, services professionnels, éducation, santé et secteur public; bas salaires : agriculture, fabrication, commerce, transport, services aux entreprises, information et culture, Hébergement et restauration, autres. Source : Statistiques Canada, *Enquête sur la population active*, mars 2020. Calculs de Matthieu Arseneau, Banque Nationale.

Comme l'illustre la figure ci-dessous, des professions plus payantes et requérant un niveau d'éducation plus élevé au Canada comme les professionnels ont subi des pertes d'emploi moins prononcées que leurs vis-à-vis de professions plus précaires comme la restauration. Quant à la figure au bas de la page suivante, elle illustre l'impact de la Covid-19 sur les heures travaillées par les hommes et les femmes. L'on peut constater que ces dernières ont vu une réduction marquée et plus importante que les hommes, en particulier celles travaillant dans un emploi moins payant et plus précaire. Il est possible que les responsabilités parentales et les tâches domestiques – déjà disproportionnellement à la charge des femmes[3] – se seraient accrues. Les femmes sont également plus nombreuses à travailler à temps partiel, à avoir un contrat de travail temporaire et ne pas faire partie d'un syndicat.

[3] Conseil du statut de la femme, *Portrait des Québécoises, Édition 2018*, Gouvernement du Québec, 2018.

Nombre d'emplois professionnels, scientifiques, et en services techniques, d'hébergement et de restauration au Canada, milliers d'emplois, 2000-2020

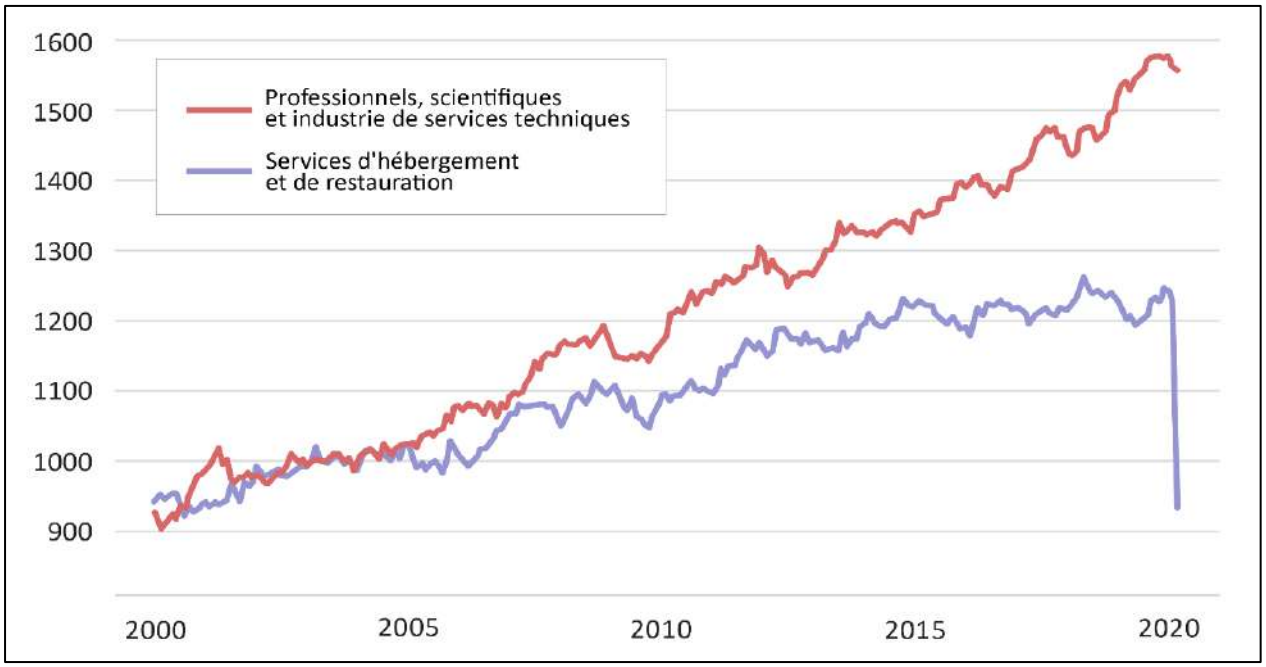

Source : Statistiques Canada, *Enquête sur la population active*, mars 2020. Calculs de Miles Corak, en ligne.

Impact de la crise de la Covid-19 sur les heures travaillées par semaine selon le genre et selon le taux horaire de rémunération au Canada

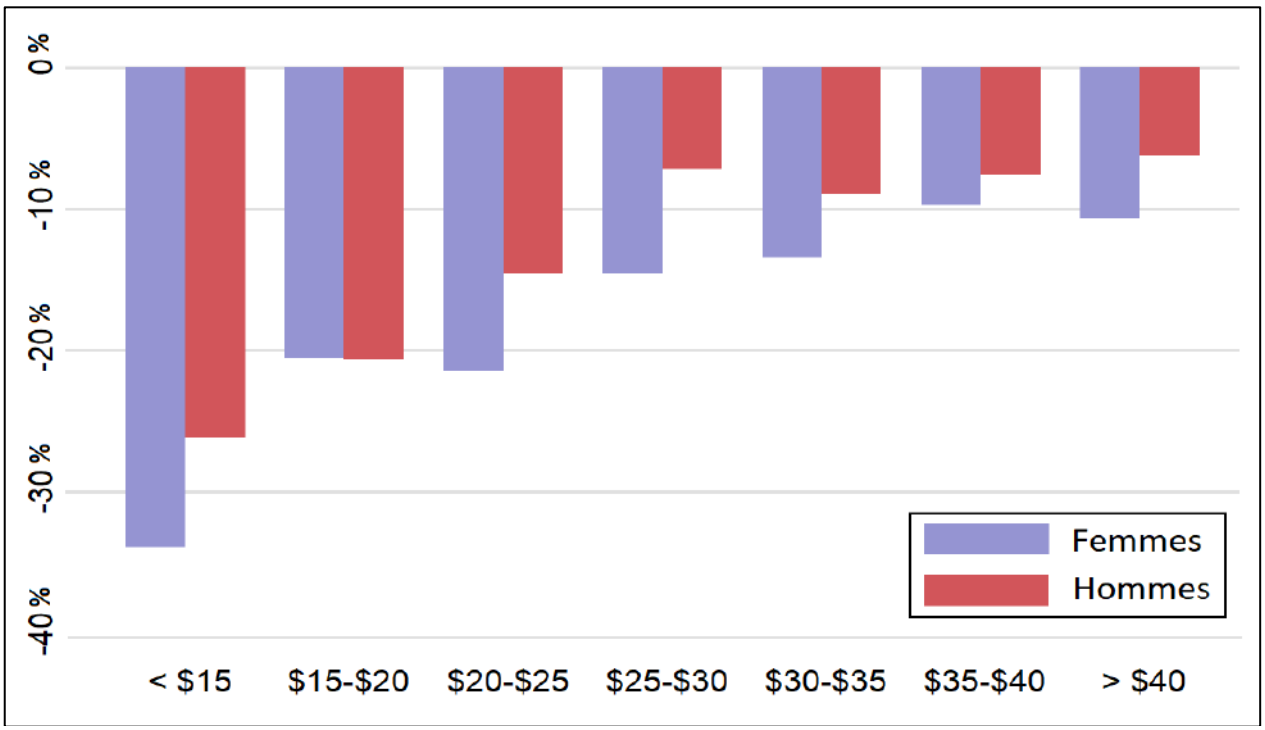

Source : Statistiques Canada, Différence entre les changements de février à mars de 2019 et 2020 en heures agrégées travaillées, *Enquête sur la population active*, mars 2020. Calculs de Mikal Skuterud, en ligne.

Comme l'a bien documenté une récente étude[4] de l'Observatoire, plusieurs enjeux devraient être surveillés en lien avec les conséquences socioéconomiques de la pandémie :

- la dangerosité du virus, la capacité du système de santé et l'accès aux soins;
- la couverture des besoins de base;
- les secteurs économiques plus vulnérables;
- les obligations auprès des créanciers;
- la coopération internationale et les personnes réfugiées et demandeurs d'asile;
- l'isolement social.

Ainsi, les populations les plus vulnérables à ces conséquences risquent d'être :

- les femmes;
- les personnes aînées;
- les personnes autochtones;
- les personnes moins nanties;
- les personnes issues de l'immigration;
- les personnes en situation de handicap;
- les personnes socialement marginalisées ou itinérantes;
- les personnes vivant avec des enjeux de santé mentale;
- les personnes dont le niveau d'éducation est plus faible que la moyenne
- les jeunes enfants et leur famille, notamment ceux avec des besoins particuliers.

D'abord soutenir le 40 % moins nanti

Pour mesurer les progrès des efforts de sortie de crise par les gouvernements et la société civile, un seul indicateur – facile à comprendre et aux bases méthodologiques solides – gagne à être privilégié. Il devra ratisser suffisamment large pour inclure la grande majorité de ces personnes les plus vulnérables, tout en étant suffisamment précis pour ne cibler *que* les personnes les plus vulnérables. Indicateur d'inégalité le plus connu, le coefficient de Gini a comme principal angle mort de ne pouvoir indiquer où se concentrent les inégalités dans la répartition du revenu. Alternative intéressante, le ratio de Palma[5] est un indicateur comparant le 10 % le plus riche avec le 40 % le moins nantis. L'économiste chilien ayant proposé ce ratio partait du constat que pour la grande majorité des pays, la part du revenu capté par les 5^{e} aux 9^{e} déciles étaient toujours sensiblement la même et qu'elle variait peu. Plutôt, l'essentiel du changement se situait entre les quatre premiers déciles et le 10 % le plus riche.

[4] Pierre Tircher et Nicolas Zorn (2020), « Inégaux face au coronavirus : constats et recommandations », Observatoire québécois des inégalités. En ligne.

[5] José Gabriel Palma, « Homogeneous middles vs. Heterogeneous tails, and the end of the inverted-U: It's all about the share of the rich », *Development and Change*, vol. 42, n° 1, 2011, p. 87-153; Alex Cobham et Andy Sumner, « Is inequality all about the tails? The Palma measure of income inequality, » *Significance*, 2014, p. 10-13.

Au Québec, les inégalités de richesse – liés directement aux inégalités de revenu – se sont largement accrues entre le 40 % le moins nantis et les autres, de 1999 à 2012[6]. L'on sait d'ailleurs aujourd'hui que l'essentiel du changement dans le dernier décile se situe au niveau du 1 % le plus riche[7]. Puisque 1) les conséquences de la crise semblent toucher tout le monde, bien que de façon fortement inégale, 2) les populations les plus vulnérables nommées dans la section précédente sont les plus touchées par la crise et 3) qu'elles font pour la plupart déjà partie des quatre premiers déciles, cibler ce groupe semble être l'option la plus prometteuse.

D'ailleurs, la mesure de la classe moyenne adoptée par l'OCDE – la part de la population ayant un revenu entre 75 % et 200 % du revenu médian – identifie entre le quart et le tiers de la population selon le pays comme n'ayant pas un revenu suffisant pour en faire partie. Au Québec, un peu moins du tiers en ferait partie. Ainsi, les quatre premiers déciles permettraient d'inclure les personnes ayant un revenu tout juste suffisant pour faire partie de la classe moyenne, mais dont un imprévu financier les en excluraient. Ainsi, les quatre premiers déciles permettent également de suivre les personnes ayant pu travailler toute leur vie tout en vivant en situation de relative précarité, mais qui désormais se trouvent désormais au chômage. Ces personnes n'étaient généralement pas considérées comme étant en situation de pauvreté – ce critère englobant autour de 10 % à 15 % de la population, selon l'unité de mesure utilisée[8].

Comparaison internationale de la taille des classes sociales, Québec et pays de l'OCDE, 2016

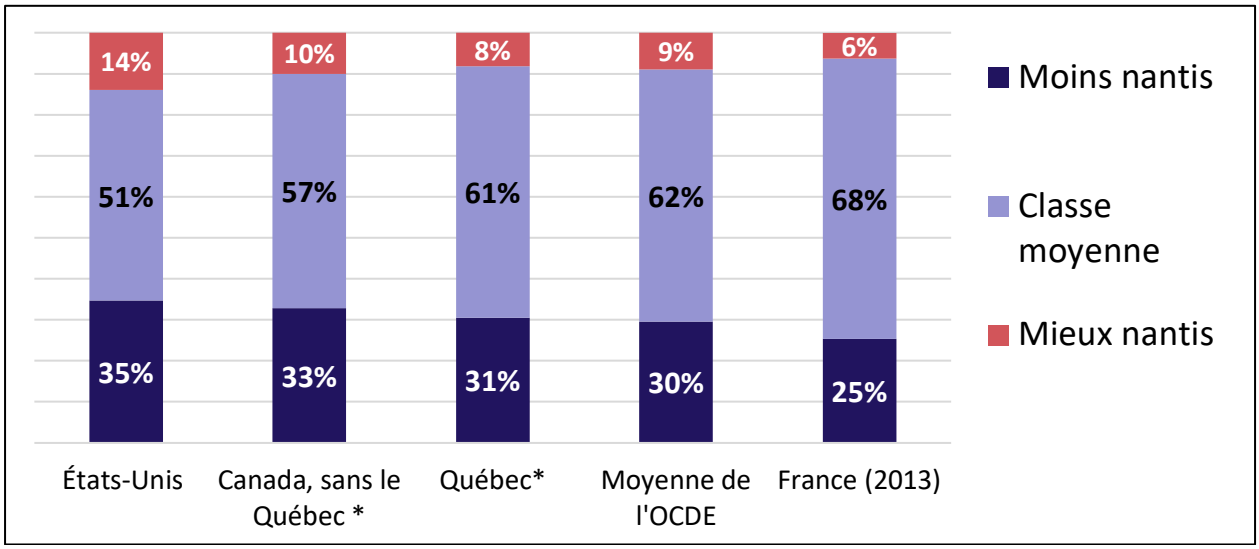

* Sources : Statistique Canada, *Enquête canadienne sur le revenu*, revenu après impôts et transferts des ménages, tableaux personnalisés, calculs d'Elmer van der Vlugt; OCDE, *Sous pression : la classe moyenne en perte de vitesse*, 2019. Figure reprise de Elmer van der Vlugt et Nicolas Zorn, « La classe moyenne québécoise : en meilleure santé que celle du reste du Canada », Observatoire québécois des inégalités, 2019.

[6] Marc-André Gauthier, *Évolution de la situation financière des ménages québécois entre 1999 et 2012*, Coup d'œil sociodémographique, Institut de la statistique du Québec, 2015. En ligne.

[7] Nicolas Zorn, « À la recherche du 1% : que nous apprennent les travaux d'Atkinson, Piketty et Saez sur la concentration des hauts revenus ? », *Revue interventions économiques*, n° 45, 2012. En ligne.

[8] Centre d'étude sur la pauvreté et l'exclusion sociale, *La pauvreté, les inégalités et l'exclusion sociale au Québec : état de situation 2018*, Gouvernement du Québec, 2018.

Concrètement, les actions des gouvernements et de la société civile pourront atteindre l'objectif d'inclusion si les ménages faisant partie du 40 % le plus défavorisé – en termes de revenu après impôt et transfert, ajusté à la taille du ménage – connaissent un retour à leur situation d'avant-crise de 2019 *avant* le 60 % le plus favorisé.

L'idée ici est que les efforts soient concentrés autour des besoins les plus grands et les plus pressants. Cela permettra d'éviter de crier victoire si par exemple les deux-tiers les plus favorisés connaissent un retour à leur situation antérieure, laissant désormais à leur sort des personnes et groupes ayant le plus souffert de la crise. Pour accomplir cet objectif, les gouvernements fédéral et québécois gagneraient d'ailleurs à prioriser la compilation des statistiques fiscales requises et les rendre disponibles bien avant les usuelles 2-3 années d'attentes.

Évolution du 40 % moins nanti

Pour comprendre comment cet indicateur évoluera, il faut comprendre sa progression au cours des dernières décennies, illustrée dans les figures à la page suivante. De 1976 à 1998, la part du revenu de marché – avant impôts et transferts – capté par les quatre premiers déciles a significativement baissé, passant de 16 % à 10 % du revenu national. Après une légère remontée, ce groupe a maintenu sa position pendant les deux dernières décennies, captant autour de 12 % du revenu national. Une fois les impôts et transferts pris en compte, le portrait est toutefois différent; pendant l'ensemble de la période, les quatre premiers déciles ont maintenu une part stable et beaucoup plus importante, autour de 22 % du revenu national. Autrement dit, la redistribution fiscale a pu largement compenser les variations conjoncturelles. En dollars de 2018 – toujours ajusté en termes de pouvoir d'achat d'un ménage-type de 2,3 personnes – le revenu moyen de marché est resté autour de 15 000 $, de 1976 à 2018. Une fois pris en compte les impôts et transferts, il serait passé de 19 000 $ à 27 000 $.

Le Québec fait d'ailleurs bonne figure lorsqu'on compare son évolution à celle du reste du Canada. En effet, si les quatre premiers déciles s'en tiraient le moins bien par rapport à l'Ontario, à la Colombie-Britannique et aux provinces des Prairies en termes de revenu de marché, la redistribution compensait entièrement cet écart et même davantage, au point où ce groupe au Québec a maintenu pour la plus grande partie de la période sa première position.

En dollars de 2018, les montants étaient moindres que dans les autres provinces, ce qui signifie que 1) des montants moins importants étaient requis au Québec pour améliorer la situation du 40 % moins nanti, et 2) le coût de la vie serait moindre au Québec[9], relativisant les gains du revenu national dans le reste du Canada. Par ailleurs, les services publics – garderies subventionnées, frais de scolarité post-secondaire, activités culturelles – et certaines de ses particularités – électricité, loyers et assurances-auto moins chers dû au rôle activiste de l'État – devraient favoriser encore davantage les quatre premiers déciles[10].

[9] Pierre Fortin, « Coût de la vie : l'avantage du Québec s'accroît depuis 25 ans », L'actualité, 21 mars 2018. En ligne.
[10] Nicolas Zorn, *J'ai profité du système. Des centres jeunesse à l'université, parcours d'un enfant du modèle québécois*, Éditions Somme toute, 2017, chapitres 8-9.

Part du revenu capté par les 4 premiers déciles, avant (figure de gauche) et après impôts et transferts (figure de droite), 1976-2018

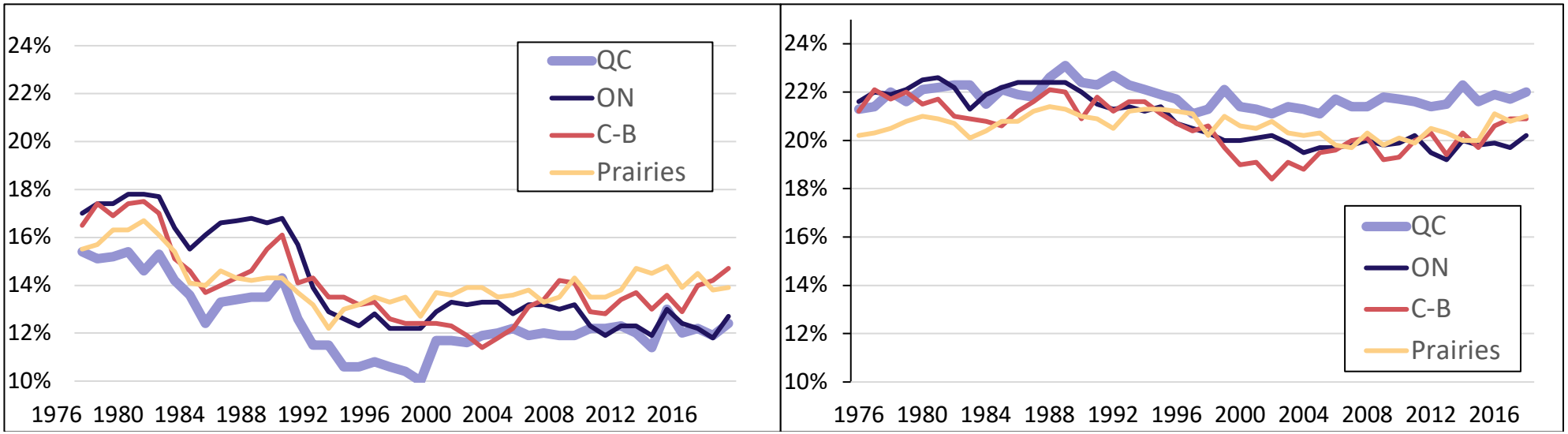

Revenu moyen des 4 premiers déciles, avant (figure de gauche) et après impôts et transferts (figure de droite), 1976-2018

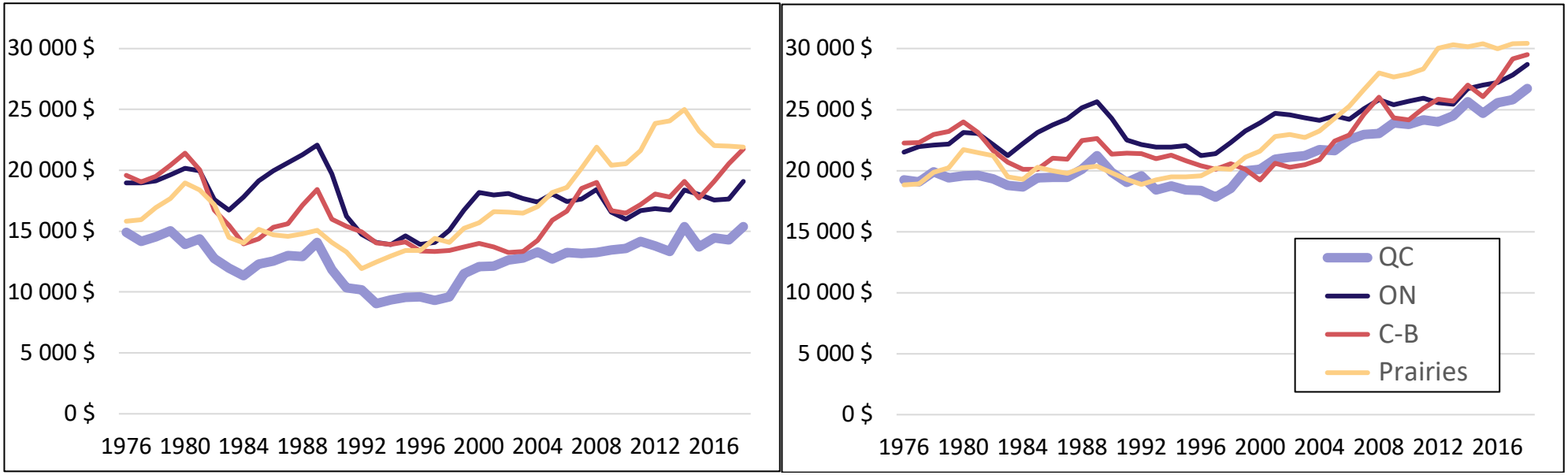

Source : Statistique Canada, Part du revenu et revenu moyen du revenu ajusté du marché et après impôt, selon le décile de revenu. Calculs de l'auteur.

Les constats à tirer des décennies les plus éloignées et des comparaisons entre provinces doivent toutefois être nuancées. Le revenu ajusté selon la taille du ménage – où le revenu est divisé par la racine carrée de la taille de chaque type de famille – permet de prendre en compte les économies d'échelles des ménages plus petits. Cette mesure peut donc varier tant à cause du revenu qui fluctue que la taille et la composition des familles qui changent. Ainsi, l'interprétation de son évolution doit privilégier la prudence étant donné que, par exemple, tant la croissance économique que la hausse des divorces peuvent faire varier cette mesure.

Nombre moyen de personnes par ménages privés au Québec, 1976-2016

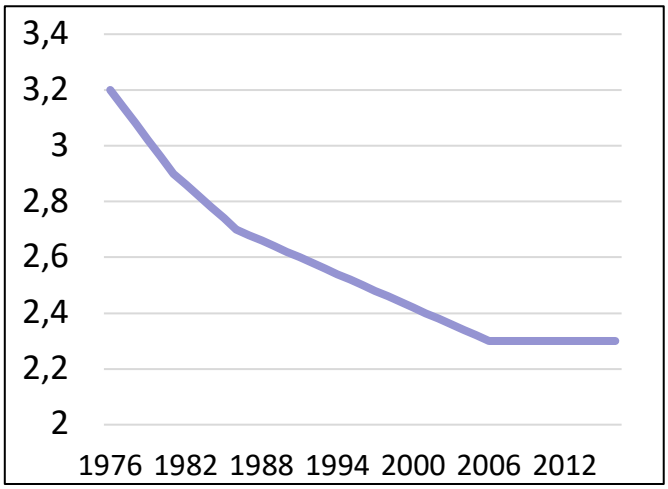

Source : Statistique Canada, Ménages privés selon la taille, Québec, 1951-2016, Recensements du Canada. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec. Calculs de l'auteur.

Comme l'illustre la figure de droite, le nombre moyen de personne par ménages au Québec a significativement baissé, avec une personne de moins entre 1976 et 2016. De plus, si le Québec était la province avec les ménages les plus nombreux au début de cette période, il compte aujourd'hui parmi celles avec les moins nombreux, soit 2,3 personnes par ménage, comparativement à 2,4 pour la Colombie-Britannique et 2,6 pour l'Ontario et pour les provinces des Prairies. Ces deux effets combinés ont donc eu pour résultat de surestimer l'ampleur des gains de revenu au Québec dans le temps et comparé au reste du Canada. Cela dit, la taille des ménages au Québec n'a pas vraiment changé lors des deux dernières décennies, rendant cet élément contextuel moins important si le point de départ de l'analyse est plus rapproché dans le temps.

Les deux figures à la page suivante illustrent l'ampleur de l'effet de la redistribution sur le revenu des quatre premiers déciles lorsque comparée aux autres provinces, le Québec ayant eu un avantage significatif pendant l'ensemble de la période. On peut également constater que l'impact de la redistribution a eu tendance à augmenter suite aux récessions importantes des années 1980 et en particulier 1990, puis redescendre à la suite des efforts de redressement budgétaire des gouvernements fédéral et québécois. Constat également intéressant et contre-intuitif, l'effet redistributif se serait légèrement amplifié de 2004 à 2008, puis serait resté relativement stable à partir de la Grande récession de 2008-2009 jusqu'à la fin de la période.

Dernier élément notable, les *montants* redistribués en faveur du 40 % moins nanti ont régulièrement augmenté pendant les deux dernières décennies de la période. Or, la *proportion* du revenu provenant de la redistribution n'a pas significativement changé en parallèle. Cela indique que les revenus d'emploi auraient joué un rôle tout aussi important dans l'amélioration de la condition de ces personnes que la redistribution depuis les deux dernières décennies.

Impact de la redistribution sur le revenu moyen pour les 4 premiers déciles (%), 1976-2018

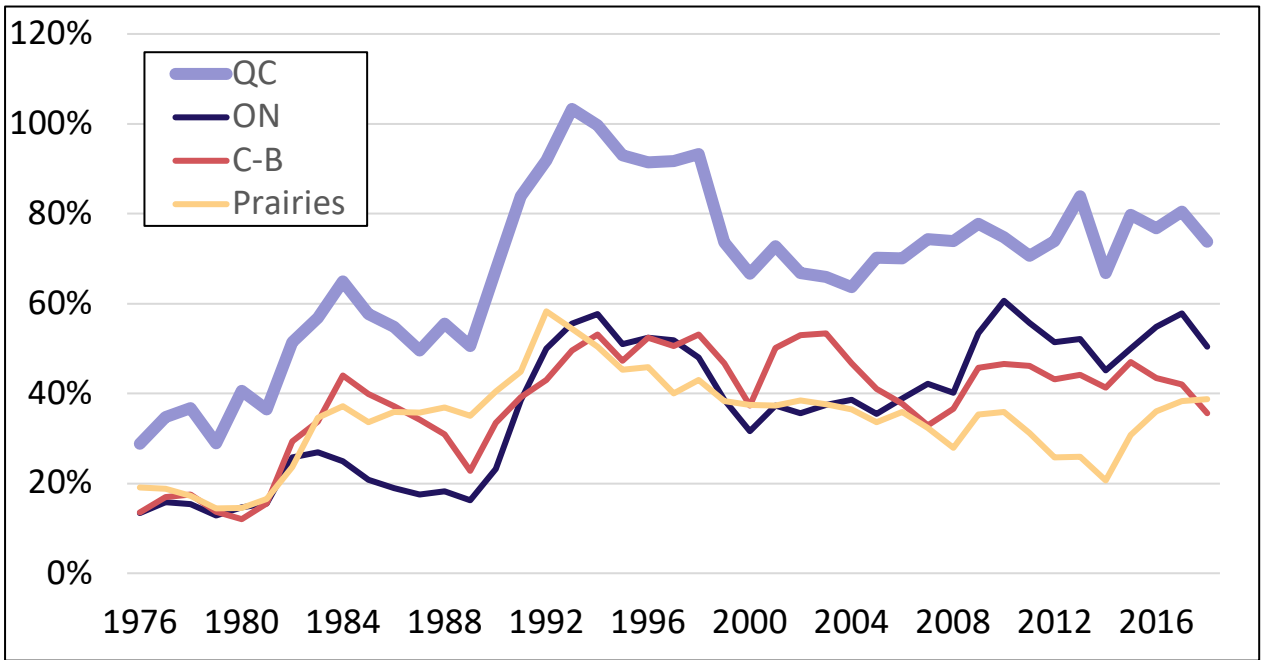

Source : Statistique Canada, Part du revenu et revenu moyen du revenu ajusté du marché et après impôt, selon le décile de revenu. Calculs de l'auteur.

Impact de la redistribution sur le revenu moyen pour les 4 premiers déciles ($), 1976-2018

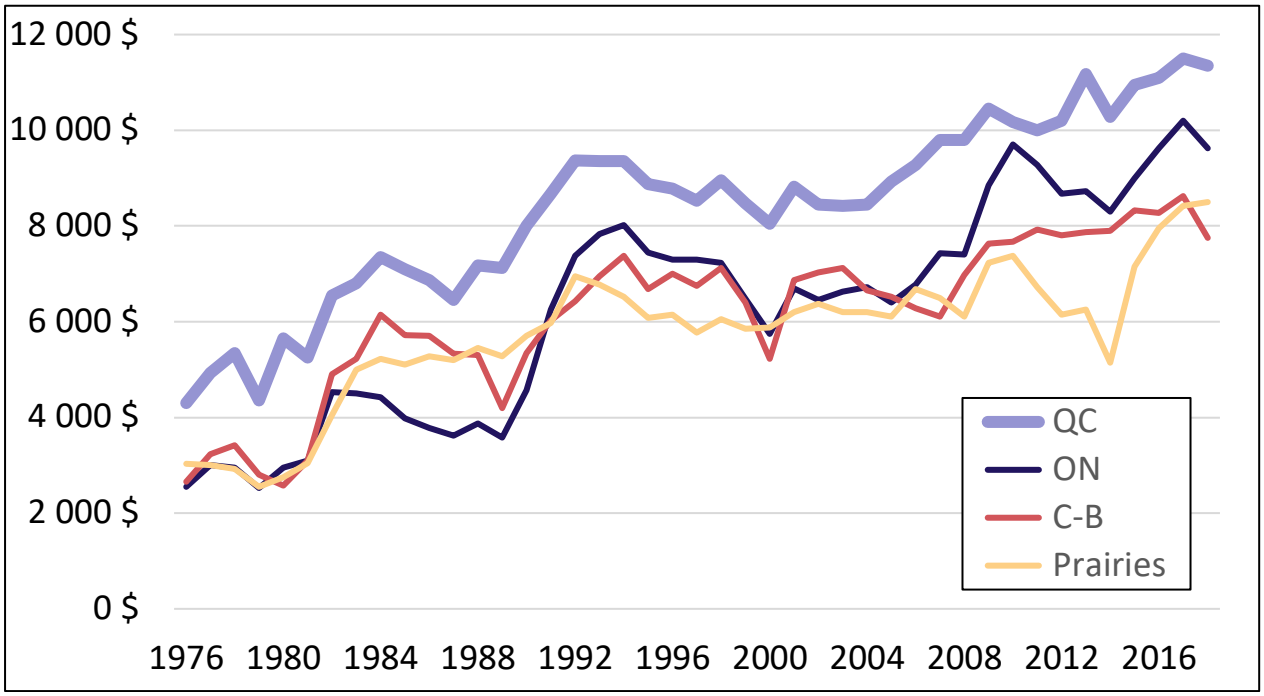

Source : Statistique Canada, Part du revenu et revenu moyen du revenu ajusté du marché et après impôt en dollars ajusté de 2018, selon le décile de revenu. Calculs de l'auteur.

Passer le test ADS+

Privilégier un seul indicateur – simple et tangible, de surcroît – a comme principal avantage de rendre concret et convainquant l'objectif qu'il incarne. Or, un indicateur a les mêmes propriétés qu'un lampadaire : il peut apporter un éclairage intéressant à un endroit spécifique, tout en laissant le reste dans le noir, invisible et plus facile à oublier ou à ignorer. C'est pourquoi cet indicateur principal gagnerait à être accompagné d'un engagement des gouvernements et des organisations de la société civile à effectuer une analyse différenciée selon les genres et autres facteurs de discrimination systémique. Cette analyse permettrait d'évaluer si certains groupes populationnels tendent de façon disproportionnée à bénéficier d'une mesure ou d'en être délaissés. Pour reprendre la définition du Conseil de l'Europe :

> [*L'ADS+*] *est utilisé pour mesurer l'impact de discriminations multiples de sexe, de classe, d'origine ethnoculturelle, mais aussi de handicap, de situation socioéconomique, d'orientation sexuelle ou d'identité de genre qui se croisent, parfois se renforcent, mais pas toujours. C'est une analyse poussée qui démontre, entre autres, que la défavorisation peut être plurielle et qu'une vue d'ensemble sur les facteurs discriminants est nécessaire pour répondre adéquatement aux besoins d'une population diversifiée.*[11]

Cet engagement implique non seulement de consacrer des ressources à l'analyse elle-même, mais également de collecter les données différenciées selon ces différents facteurs, en plus de les rendre disponibles pour le grand public, pour les autres organisations et pour la communauté de recherche. Comme le souligne le gouvernement du Québec, ce type d'analyse « peut mener à une offre de mesures différentes faites aux femmes et aux hommes. »[12]

D'autres indicateurs pertinents

En plus des outils d'analyse incontournables et éclairants offerts par l'ADS+, d'autre indicateurs pourraient être envisagés, bien que leur degré d'utilité dépendra des politiques évaluées. Cette liste n'est qu'un point de départ et n'est pas exhaustive. Des études sur des enjeux spécifiques gagneraient également à être mises en œuvre, avec l'accès nécessaires aux données récoltées par les autorités publiques.

Mesure du panier de consommation : La MPC permet d'estimer le nombre de personnes dont le niveau de revenu les place en situation de pauvreté en termes de couverture des besoins de base. Elle mesure le faible revenu à partir d'un seuil basé sur un panier de consommation, qui varie selon les différentes régions et la taille du ménage[13]. L'exercice menant au calcul de ce panier-type date de 2008 et devrait être mis à jour cette année. Bien que Statistique Canada ait

[11] Conseil de l'Europe, « Cités interculturelles : exemples de bonnes pratiques », 2018. En ligne.
[12] Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, *Pour que l'égalité de droit devienne une égalité de fait. Plan d'action ministériel 2007-2010*, Gouvernement du Québec, 2007. En ligne.
[13] Alain Noël, « Mesurer la pauvreté », *Options politiques*, 9 novembres 2017. En ligne.

longtemps proposé trois types de mesures (MPC, MFR, SFR) sans préciser laquelle devrait être privilégiée, le Gouvernement du Canada a récemment avancé que la MPC devrait être privilégiée, puisque les deux autres comportent des limites plus importantes.

Par exemple, la Mesure du faible revenu (MFR) évalue le nombre de personne ayant un revenu équivalent à moins de la moitié du revenu médian. Ainsi, lors des récessions, la MFR peut donner l'impression que la pauvreté diminue, alors que c'est le revenu médian qui recule, ce qui risque d'être le cas suite à la crise actuelle. L'avantage de certains indicateurs de ce type est notamment de permettre des comparaisons internationales, bien que les données d'autres pays pourraient n'être publiées que dans quelques années. Soulignons également que la MFR permet de mesurer la pauvreté *relative* aux autres, alors que la MPC permet de mesurer la pauvreté en termes *absolus*. A priori, il serait préférable d'utiliser les deux indicateurs puisque qu'ils mesurent chacun des phénomènes relativement différents.

Élément important à noter, les paniers de consommation établis pour la MPC et la SFR pourraient être relativement désuets en situation de pandémie, certains produits pouvant être devenus essentiels comme des masques et des désinfectant, alors que d'autres pourraient avoir perdu de l'importance, comme certains types de loisirs désormais découragés en contexte de distanciation sociale. Dans tous les cas, c'est surtout le Seuil de faible revenu (SFR) qui devrait être évité, étant donné que le panier de biens de consommation sur lequel il se base n'a pas été mis à jour depuis 1992, sauf pour prendre en compte l'inflation, alors que l'importance de certains biens ont changé pour les ménages.

Taux d'emploi des femmes et nombre d'heures travaillées par semaine : Des professions plus payantes et requérant un niveau d'éducation plus élevé au Canada ont subi des pertes d'emploi moins prononcées que leurs vis-à-vis de professions plus précaires. Basé sur l'Enquête sur la population active et publiée mensuellement par Statistique Canada, cet effet tend à différer selon le genre, les femmes étant davantage touchées que les hommes, comme l'illustre le graphique à la page 3 de ce document.

Rapport des frais de logement au revenu : Cet indicateur permet de définir la capacité d'une personne à s'acquitter de ses frais d'habitation à un coût jugé raisonnable, en fonction de son revenu. Au Canada, un ménage ne dépasse pas ce seuil lorsqu'il consacre moins de 30 % de son revenu total pour se loger. Cet indicateur a toutefois quelques limites : il ne tient pas compte de la disponibilité de l'offre de logements, ni de la variation du coût de la vie entre les différents types de ménages, ni les différentes régions géographiques. Néanmoins, il demeure à ce jour le plus largement utilisée, notamment par Statistique Canada et la Société canadienne d'hypothèque et de logement.

Besoins impérieux en matière de logement : La mesure des besoins impérieux est une façon d'identifier les personnes mal-logées[14]. Un ménage a un tel besoin si son logis est jugé inacceptable selon un ou plusieurs des trois critères de la mesure, soit l'abordabilité, la qualité et la taille du logement. En plus d'offrir une interprétation des besoins essentiels d'un ménage face à son logement, la mesure permet aussi aux décideurs d'identifier les populations vulnérables dont les besoins sont plus grands.

L'*abordabilité d'un logement* est évaluée en fonction du coût médian du loyer à l'intérieur d'un secteur, ne devant pas excéder 30 % du revenu avant impôts d'un ménage. La prise en compte du loyer médian du secteur permet d'éviter de comptabiliser les ménages qui sont dans un logement plus cher par choix, et non par manque d'options. La *qualité* d'un logement est déterminée par l'évaluation qu'en font les personnes qui y résident. Le logement serait de mauvaise qualité si résidence doit subir des réparations majeures et si les résidents n'ont pas les moyens de déménager vers une résidence en bon état dans le même secteur. La *taille* est estimée en fonction du nombre de chambres par rapport au nombre de résidents. Un ménage vit dans un logement trop petit s'il n'y a pas assez de chambres pour le nombre de personnes et si le ménage n'a pas les moyens de déménager dans un logement plus grand dans le même secteur.

Taux d'endettement selon le quintile de revenu : Ce type d'enquête par sondage permet d'identifier l'ampleur des engagements qu'ont les ménages auprès de leurs créanciers. La perte de revenu induite par le ralentissement économique actuel risque de toucher de manière importante les personnes au bas de la distribution du revenu. L'écart entre l'avant et l'après-crise risque d'être un bon indicateur pour les enjeux de taux d'intérêts occupant un espace budgétaire trop important par rapport aux besoins de base à combler, et éventuellement des potentielles faillites.

Nombre de demandes de paniers et de repas auprès des banques alimentaire : La perte d'emploi des individus les amène parfois à avoir recours aux services alimentaires du réseau des banques alimentaires du Québec. Cet indicateur représente de façon indirecte la non-couverture de certains besoins de base.

Taux de décrochage scolaire dans les quartiers et les régions défavorisées : Cet indicateur permet de rendre compte des sorties des établissements scolaires sans diplômes. Ces informations peuvent se trouver dans l'Enquête sur la population active. Il serait également pertinent de comparer l'évolution de cet indicateur avec celui du taux de diplomation, qui risque lui aussi d'être affecté par la crise.

[14] Société canadienne d'hypothèques et de logement, « Comprendre les besoins impérieux en matière de logement ». En ligne.

Autoévaluation de l'état de santé selon le quintile de revenu : Tout comme l'indicateur précédent, ce type de question par sondage aurait les mêmes avantages et modalités. Il faut toutefois considérer que les gens ont généralement du mal à bien estimer leur propre état de santé avec exactitude et que des écarts entre leur perception et leur état de santé réel ont été soulignés dans plusieurs études. L'avantage principal de cet indicateur est surtout d'être disponible rapidement, contrairement à certaines données récoltées par les administrations publiques.

Bien-être déclaré selon le quintile de revenu : Ce type d'enquête par sondage permet de cibler les personnes selon leur niveau de revenu. Il vise à évaluer l'écart entre la période d'avant-crise et celle-ci, idéalement en étant mené à plusieurs reprises avec quelques mois d'intervalle, et idéalement avec la même cohorte de personnes sondées. Des questions de suivi à choix de réponse multiples pourraient permettre d'identifier les principaux facteurs responsables du changement de situation par rapport à la période d'avant-crise.

OCDE - Indice du vivre mieux[15] : Cet indice composite permet d'évaluer et de comparer le bien-être dans les pays membres de l'OCDE. Les 11 indicateurs qui constituent l'indice portent sur le logement, le revenu, l'emploi, les liens sociaux, l'éducation, l'environnement, l'engagement civique, la santé, la satisfaction, la sécurité et l'équilibre travail-vie. L'indice couvre beaucoup de sujets, mais la méthodologie est plutôt difficile à comprendre. De plus, les données par province ne sont pas aisément disponibles et varient, surtout sur une longue période. Mieux vaut utiliser de façon individualisée les indicateurs spécifiques proposés ci-dessus.

[15] OCDE, *Indice du vivre mieux*, 2020. En ligne.

ÉVALUER • ÉCLAIRER • ÉVEILLER